



Assemblée générale

12 JUIN 2024 – 18H30 – POLYVALENTE DE CHARLESBOURG (AUDITORIUM)
OUVERTURE DE LA SALLE À 18H00

PROCÈS-VERBAL

Étaient présents : 32 membres étaient présents au début de l'assemblée

Incluant les membres du conseil d'administration

Présences					
	Prénom, nom	Fonction		Prénom, nom	Fonction
<input checked="" type="checkbox"/>	Éric Gagné	Président	<input checked="" type="checkbox"/>	Marie-Noëlle Dionne	Trésorière
<input checked="" type="checkbox"/>	Lyne Beaudoin	V-P aux relations du travail	<input checked="" type="checkbox"/>	Gloanne Arsenault	Conseillère en service de garde
<input checked="" type="checkbox"/>	Bryan Côté	Conseiller – applicateur de la convention collective	<input checked="" type="checkbox"/>	Catherine Chapados	Conseillère secteur général
<input checked="" type="checkbox"/>	Julie Deschamps	Conseillère – applicatrice de la convention collective - Intérim	<input type="checkbox"/>	Poste vacant	Conseillère du secteur HDAA
<input checked="" type="checkbox"/>	Enzo-Léa Baribeau	Secrétaire (Pas de droit de vote)			

Présidence d'assemblée	Bryan Côté	Secrétaire d'assemblée	Enzo-Léa Baribeau
------------------------	------------	------------------------	-------------------

Résolution	Sujets	Discussion	Suivis	Responsable
	1. Mot de bienvenue	Éric Gagné souhaite la bienvenue aux membres présents, présente les membres du C.A. et la rencontre débute à 18h37.		
	2. Nomination d'une présidence d'assemblée	Monsieur Bryan Côté est le président d'assemblée pour la soirée, tel que voté par les membres à l'assemblée générale du 2 octobre 2023.		
AG-2324-21	3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Il est proposé par les membres du conseil d'administration et appuyé par Marie-Pier Lecours d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité		
	4. Règles de procédures et modalités d'assemblée générale	M. Bryan Côté rappelle les règles de procédures et modalités d'assemblée générale. Le quorum est constaté.		
	5. Adoption des procès-verbaux du 31 janvier et 1 ^{er} février 2024	On fait mention que les procès-verbaux étaient disponibles sur notre site internet avant l'assemblée pour consultation. Pour leur adoption, seules les personnes présentes aux dernières assemblées peuvent proposer l'adoption. Suivi au point 10 de l'AG du 12 juin 2023 : Participer à la vie syndicale, c'est gagnant! Eric informe les membres que le tirage pour la vie syndicale a été effectué le 20 mars dernier avec la collaboration de M. Louis Paré. Les noms des gagnants ont été publiés sur nos pages Facebook.		

		<p>Le 2^e tour pour les TES et le SDG aura lieu le 4 juillet en PM pour les membres étant sur la LPE ou occasionnel.</p> <p>Comité JNPSS 2024 : Cette année, un comité a été formé en vue de préparer la journée nationale du personnel de soutien scolaire 2024. Le comité est formé de Anabel Lachance, Kathleen Baribeau, Annie Pelletier ainsi que la présidence et trésorerie du syndicat; Eric Gagné et Marie-Noëlle Dionne. La première rencontre a eu lieu le 3 juin 2024. La prochaine rencontre aura lieu la semaine du 17 juin 2024.</p> <p>Fermeture bureau été 2024 : M. Gagné informe les membres que le bureau du syndicat sera fermé du 15 juillet au 9 août 2024.</p> <p>La présidence d'assemblée ouvre une période de questions, d'éclaircissement et d'échanges :</p> <p>2 membres prennent la parole, M. Gagné et Mme Beaudoin répondent aux questions qui portent sur l'affectation 24-25 pour les temporaires et sur la séance d'affectation pour le service direct aux élèves.</p>		
	7. Élections	<p>Monsieur Côté invite Mme Katherine Careau à prendre la relève pour les élections.</p> <p>Mme Katherine Careau, présidente d'élection, fait un compte rendu des déroulements du processus d'élection.</p> <p>Présidence Une seule candidature, Eric Gagné élu par acclamation.</p> <p>Vice-Présidence aux relations de travail Une seule candidature, Lyne Beaudoin élue par acclamation.</p> <p>Conseillère ou conseiller responsable de responsables de l'application de la convention collective (2 postes) Seulement 2 candidatures, Bryan Côté et Julie Deschamps élus par acclamation.</p> <p>Trésorière, trésorier Une seule candidature, Marie-Noëlle Dionne élue par acclamation.</p>		

		<p>Conseillère, conseiller secteur général Une seule candidature, Catherine Chapados élue par acclamation.</p>		
AG-2324-24	7.1 Personne conseillère secteur service de garde	<p>Conseillère, conseil en service de garde Il y a deux candidatures, Dimitri Beaubien-Turcotte et Gloanne Arsenault. Mme Careau ouvre la période de présentation. À tour de rôle, les candidats ont 5 minutes pour se présenter en s'adressant aux membres présents. L'ordonnancement est tiré au sort. Mme Careau ouvre ensuite une période de questions.</p> <p>Aucun membre ne pose de question.</p> <p>Ensuite, Mme Careau procède au vote secret.</p> <p>Gloanne Arsenault est élue à majorité.</p> <p>Madame Katherine Careau propose la destruction des bulletins de vote, appuyée par Marie-Pier Lecours.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité.</p> <p>Mme Beaudoin prend la parole et remercie les membres présents pour sa réélection en tant que vice-présidente du Syndicat.</p> <p>M. Gagné prend à son tour la parole et remercie les membres présents pour sa réélection en tant que président du Syndicat.</p>		
	7.2 Personne conseillère secteur EHDAA	<p>Conseillère ou conseiller adaptation scolaire Il n'y a pas eu de candidatures pour le conseiller en adaptation scolaire. Mme Careau demande si des membres présents désirent proposer quelqu'un ou se présenter.</p> <p>Aucune proposition.</p>		
	8. Trésorerie	Mme Dionne mentionne que les finances vont bien et que le budget de grève a été respecté. Elle ajoute que plusieurs membres n'ont pas envoyé leur spécimen de chèque.		
	8.1 Élection au comité de finances	M. Côté invite les membres présents et intéressés à se présenter ou à proposer un membre.		

		<p>Mme Isabelle Bélanger se présente, appuyée par Stéphanie Demers</p> <p>Mme Maryse Bolduc se présente, appuyée par Mylène Plourde</p> <p>Mme Isabelle Bélanger et Mme Maryse Bolduc sont élues par acclamation.</p>		
AG-2324-25	9. Statuts et règlements	<p>M. Gagné fait le résumé des changements apportés aux statuts et règlements. Le document a été déposé le 6 mai sur le site internet du Syndicat et les membres avaient jusqu'au 17 mai pour proposer ou amender. Aucune proposition ou amendement n'ont été reçus, les statuts et règlements sont donc approuvés.</p> <p>M. Gagné informe les membres que les deux principaux changements portent sur ce qui touche la secrétaire qui est maintenant une personne engagée et non élue ainsi que sur ce qui a trait au volet virtuel concernant les assemblées générales. Les documents sont disponibles sur le site du SPSPS.</p> <p>Le conseil d'administration propose l'adoption des statuts et règlements modifiés, appuyé par Martin Laporte.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité.</p>		
	10. Suivi négociations	<p>M. Gagné annonce que les textes ont été acceptés par les deux parties. La convention a été signée le 9 juin dernier. Ainsi, le CSS a 60 jours pour effectuer la rétro salariale pour la période du 2023-04-01 au 2024-03-31 (6%) et du 2024-04-01 jusqu'au moment où la rétro sera déposée (2,8%).</p> <p>L'abolition de 10% et plus ne s'appliquera pas aux prochaines séances d'affectation. Il y aura des mesures transitoires qui s'appliqueront pour la nouvelle convention collective.</p> <p>Pour les statuts d'employés, les mêmes mesures transitoires s'appliqueront jusqu'au 31 décembre 2024.</p> <p>Les membres occupant un poste de 15h, conserveront leurs assurances collectives jusqu'au 31 décembre. À partir du 3 janvier 2025, les postes de moins de 20h n'auront plus droit aux assurances collectives.</p> <p>Les membres ayant un postes de 20h et plus auront le statut permanent, les postes de moins de 20h seront occasionnels.</p> <p>L'ajout de jours de vacances est déjà appliqué et les jours de vacances ont été ajoutés selon l'ancienneté de chacun.</p> <p>La présidence d'assemblée ouvre une période de questions, d'éclaircissement et d'échanges :</p>		

		2 membres prennent la parole, M. Gagné et Mme Beaudoin répondent aux questions qui portent sur la rétro salariale.		
	11. Plan d'effectifs	Le comité de vie SDG a été rencontré le 3 juin. Le comité de vie EHDAA a été rencontré le 4 juin. Une première analyse a été faite. Les documents ont été déposés sur notre site internet le 5 juin. Beaucoup de membres ont contacté le SPSPS pour signaler des erreurs dans les dépôts d'effectifs. Elles ont été nommées au CSS et corrigées. M. Gagné souligne l'importance de signaler toutes erreurs et de faire parvenir leurs questions.		
	12. Parole aux membres	Mme Gloanne Arsenault prend la parole et remercie les membres de sa réélection en tant que conseillère en service de garde.		
	13. Levée de l'assemblée	La présidence souhaite de belles vacances à tous et annonce la levée de l'assemblée à 20h00.		



Éric Gagné
Président



Enzo-Léa Baribeau
Secrétaire